

17^e soirée Colibri



Si j'avais su... Communiquer sans tabous pour clarifier et faire respecter les volontés des personnes dans le domaine de la santé.

Lors de cette conférence, nous aborderons deux thèmes complémentaires : d'une part, la communication en lien avec les sujets sensibles tels que la maladie grave évolutive, la perte d'autonomie, la fin de vie et la mort ; d'autre part, le cadre légal et les dispositifs qui permettent à chacun·e d'exprimer ses choix en matière de santé et d'en garantir le respect.

Cette présentation vise à faire comprendre l'importance de libérer la parole et recueillir les souhaits des patient·es (client·es) ou des proches afin d'anticiper les décisions difficiles et assurer l'autodétermination jusqu'au bout de la vie.

Pour réfléchir à cette problématique Le Colibri a invité :

Mme Chantal Stettler Arnaboldi

Infirmière dipl. **spécialiste HES** en oncologie et soins palliatifs. Son parcours universitaire, particulièrement ses études en éthique clinique et droit de la santé, l'ont conduite à exercer comme consultante indépendante. Son activité d'auditrice qualité auprès d'institutions de soins, dans toute la Suisse, lui permet de rester en prise directe avec les réalités du terrain. Elle est engagée de longue date au sein de la Fondation La **Chrysalide** ainsi que de la **Fondation jurassienne** pour les soins palliatifs.

Son expérience de **proche aidante** (durant dix-huit ans auprès de trois membres de sa famille) nourrit une compréhension approfondie des situations vécues par les patients et leurs proches au sein du système de santé.

La rencontre aura lieu



mercredi 30 septembre 2026 à 17 h 30

**Salle conférence à La Maladière Centre, Rue Pierre-à-Mazel 10, à Neuchâtel
entrée sud, ascenseur, 3^e étage.**

A la fin, Mme Stettler Arnaboldi répondra aux questions et la rencontre sera suivie d'une verrée à 18h30.

L'accès est libre moyennant une inscription préalable qui doit parvenir avant le 25.09 par le formulaire en page d'accueil du site www.associationlecolibri.ch



Le Colibri est une association sans but lucratif dont les prestations consistent à accompagner des enfants et des familles dans des situations marquées par un deuil ou un divorce ou encore une maladie. Il s'agit avant tout de leur donner les « outils » leur permettant de surmonter de façon autonome une période particulièrement difficile. Le Colibri est au bénéfice d'un soutien cantonal du Service de protection de l'adulte et de la jeunesse.

**Association le Colibri - rue Louis-d'Orléans 21 - 2000 Neuchâtel - 079 704 90 07
www.associationlecolibri.ch**